

sous Chalemont, ne s'étendait pas même jusqu'à l'Isère. Le quartier *La Pèrière* est plus récent. Grenoble, tout entier sur la rive droite, n'eut ainsi, dans le principe, que deux portes, l'une à Chalemont au couvent de Sainte-Marie, l'autre à l'extrémité du quartier de Saint-Laurent.

Lorsque Grenoble a eu des murailles sur la rive gauche, elle a compté deux portes nouvelles : l'une fut près de l'évêché actuel, à l'entrée de la rue Chenoise, porte d'Uriage et de Pontcharra ; l'autre fut la porte *Traine*, bâtie par une famille dont on trouve les détails dans Valbonais.

A la suite des temps, Grenoble eut ainsi deux portes de plus ; en tout quatre portes.

Mais, pour Durivail, la porte *Trojana*, plus tard TRAJANA, la porte de Rome, la porte Romaine fut bien celle de Saint-Laurent.

L'autre, celle par laquelle *on allait à Vienne* (id.), fut bien celle de Chalemont, seconde porte de l'ancienne ville *étroite et resserrée* qui seule est ici dans sa pensée :

« Les empereurs Dioclétien et Maximien, continue Durivail, embellirent Cularo de murs et d'édifices. Ils *changèrent* aussi le nom des portes, auxquelles ils donnèrent leurs surnoms, comme cela résulte de deux inscriptions, dont la première, placée sur la porte *Troyane* ou *Trojane* est ainsi conçue, etc., etc.

« Une inscription semblable, continue-t-il, sauf qu'à la place des mots *portam Romanam Joviam* on y lit : *portam Romanam Viennensem Herculeam*, se trouve placée au-dessus de la prison pontificale, *carceri pontificali...* »

M. Macé, pour accommoder ce passage de Durivail à ses idées, pour y voir la porte de Pontcharra près de l'évêché, lit : *maison épiscopale*, au lieu de *prison pontificale*.

Un peu plus loin, plus à l'aise, il l'appelle l'évêché.

Dans le langage du droit, si nous disons *maison d'arrêt*